



## ZONE SUD

BRUN Sébastien, Secrétaire Régional Zone sud, brunseb@numericable.fr, 06 95 39 68 06  
JACOTIN Christophe, Secrétaire Régional Adjoint, cjacotin@aol.com, 06 64 35 49 98  
Bureau Régional, CRS 54, Rue Saint- Pierre, 13005 Marseille, tel : 09 80 61 70 90, fax 04 91 18 94 71



**Siège National : 19, rue du Borrégo 75020 PARIS – www.fpip-police.com**

## **INFORMATION – RAPPEL DE CONSIGNES POLITIQUE DU CHIFFRE !!!!**

Parce que l'information n'arrive pas toujours jusqu'à vous, celle-ci est même souvent détournée par des syndicats faibles et asservis. Parce que la **FPIP** veut des fonctionnaires de Police libres et bien informés, il me semble donc nécessaire de vous apporter à tous, des précisions sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur et qui malheureusement est la cause de nombreux conflits.

La **POLITIQUE DU CHIFFRE** est toujours **OMNIPRESENTE** au sein de notre fonctionnement.

Pourtant, l'ancien Ministre de l'Intérieur, à savoir **Monsieur Manuel VALLS**, dans son discours d'allocution en date du 19 septembre 2012 désapprouve cette stratégie de travail, et je cite :

**« J'entends mettre un terme aux pratiques ayant dérivé vers une politique du chiffre »**

ou le 13 mai 2013 lors du séminaire National sur les Zones de Sécurité Prioritaires

**« La culture du résultat, ce n'est pas la politique du chiffre, c'est à dire la recherche du chiffre pour le chiffre »**

Le 18 février dernier, **Monsieur Pascal LALLE**, Directeur Central de la Sécurité publique, persiste et signe en ce sens, dans une note de service.

**« ..., à la politique du chiffre, qui ne règle réellement aucun problème de sécurité, doit être substitué une politique de résultats de qualités »**

**« Il n'est plus question d'interpeller pour interpeller »**

**« Les actions de chaque policier doivent être orientées vers des objectifs déterminés, visant à éradiquer une délinquance, »**

Le demande est donc une stratégie de résultat de qualité, et la **« Politique du chiffre n'est pas nécessaire pour arriver à ce but, ni forcément utile »**.

De plus le 22 Mai 2014, une délégation **FPIP** a été reçue par monsieur le DCSP Pascal LALLE celui-ci a été interrogé sur l'existence de fichiers nominatifs traitant de l'activité des fonctionnaires et sa réponse est nette et précise :

**DCSP : les instructions à ce sujet sont claires, il n'y a plus d'objectifs chiffrés et il ne doit pas y avoir d'évaluations sur un quota chiffré. Totale opposition à ces pratiques !**

Donc, **chers collègues**, connaissant votre passion et motivation pour votre métier, ainsi que votre professionnalisme, respectons et suivons les instructions données par notre plus haute autorité hiérarchique. En cas de problème **prenez vite contact** avec votre délégué **FPIP**.

Le 04/06/2014 Vincent ARNOULT (TOULON)  
Secrétaire Départemental adjoint 83  
06 65 13 37 84 vincentarnoult@free.fr